

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLEIRY

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

12 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze mai, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 16
Date de la convocation : 05 mai 2026

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mmes Hélène ANSELME, Elisabeth DÉAL, Adjointes, Mmes Alexandra DALLIÈRE, Renée RICHARD, Carole DUPONT, Gabrielle FRAISSARD, Christine NICOLET-DIT-FELIX, Conseillères Municipales, M. Claude LEPERS, Conseiller Municipal, Mmes Nicole LAMBERSEND, Mélanie MORETTI, Andrée CHARTON, Marie REAL, Mrs Bruno MICOUD, Olivier MAZILLE, Membres Extérieurs.

POUVOIR : Mme Véronique JAME à Mme Renée RICHARD.

ABSENT : M. Cédric BLERVACQUES, Membre Extérieur.

Mme Renée RICHARD a été élue secrétaire de séance.

DCCAS20260512 - 01

OBJET : DÉSIGNATION D'UN VICE-PRÉSIDENT ET D'UN VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

Monsieur le Maire, Président du CCAS, expose que :

Vu l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles disposant que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président. Il élit également un Vice-Président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du Vice-Président. »

Il demande aux candidats à faire acte de candidature

Sont candidats :

Madame Hélène ANSELME, au poste de Vice-Présidente ;

Madame Mélanie MORETTI, au poste de Vice-Présidente déléguée ;

Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection de la Vice-présidente et du Vice-Présidente déléguée, à main levée.

Entendu cet exposé, **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité, **ACCEPTE** de procéder au vote à main levée ;
- à l'unanimité, **DÉSIGNE** Madame Hélène ANSELEME Vice-Présidente, et Madame Mélanie MORETTI Vice-Présidente déléguée du Centre Communal d'Action Sociale.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du CCAS,
Alban MAGNIN.